

Fiche technique implantation piste BMX

Lieux d'implantation :

Nature possible du sol : asphalte, herbe ou terre battu. Pour la sécurité des participants une implantation sur un terrain gravillonné est impossible.

Pourcentage de pente admissible : 0 à 3% de pente.

Surface nécessaire pour la structure et son montage : 300m²

Largeur minimale total de la zone d'installation : 10m

Accessibilité et stationnement des véhicules

Véhicules de transport :

Un minibus

Longueur : 5m
Largeur : 1m90
Hauteur : 2,85

Remorque attelée au minibus

Longueur : 8 m
Largeur : 2m
Hauteur : 2,85m
Poids en charge : 2,5 tonnes

Accessibilité pour la dépose du matériel

Largeur : 2,5m
Hauteur : 2,85m

Prévoir une zone de retournement pour la remorque attelée au minibus.

Besoins en stationnement pour les véhicules à proximité du site

Emplacement parking pour une voiture
Emplacement parking pour un minibus de hauteur : 2,85m
Emplacement parking pour une remorque de dimension :
Longueur : 8 m
Largeur : 2m
Hauteur : 2,85m
Poids en charge : 2,5 tonnes

Besoin électrique

Raccordement sur le site en 220V avec deux prises.

Besoin en barrière :

Mise en place d'un périmètre constitué de barrières ou de rue-balise. Ce périmètre doit être placé 1m à l'intérieur des longueurs et des largeurs maximales du terrain.
Besoin de 6 barrières supplémentaires

Planning et besoin pour le montage

Temps de montage : 1h30
Temps de démontage : 1h30
Besoin en personnel pour le montage : 2 personnes